

## Appel à texte de théâtre

### Du Comité de Lecture Tout Public des E.A.T

---

Le comité de lecture tout public des E.A.T annonce l'ouverture prochaine de son appel à textes de théâtre pour la saison théâtrale 2021/2022. Il est ouvert à tous, aux autrices adhérentes et auteurs adhérents de l'association comme aux non adhérents. Le comité sera particulièrement attentif à la théâtralité de l'écriture. Un texte manifestement non fini n'a aucune chance d'être sélectionné. Merci donc d'envoyer un texte dont vous estimez l'écriture achevée.

#### > Le devenir des textes

Les textes sélectionnés pourront être valorisés au travers des actions suivantes :

\* Prix des Écrivains Associés du Théâtre

Un texte issu de la sélection finale sera édité. La parution du texte sera publié pendant la saison 2021/22 et fera l'objet d'une remise de prix et d'une lecture publique.

\* Diffusion au sein de notre réseau de partenaires

La sélection des textes sera transmise aux partenaires professionnels des E.A.T (bibliothèques, autres comités de lecture, etc.). Tous les textes sélectionnés, ayant ou non fait l'objet d'une lecture, figureront au répertoire des E.A.T consultable sur le site de l'association.

#### > Engagement des lauréats et lauréates

Les lauréats et lauréates s'engagent à inscrire la mention suivante sur tous leurs supports informatifs ou promotionnels : « Texte sélectionné par le comité de lecture tout public des Écrivains Associés du Théâtre – E.A.T ».

En raison du Prix des Écrivains Associés du Théâtre, les lauréats et lauréates s'engagent à ce que leur texte ne fasse l'objet d'aucun contrat d'édition jusqu'à l'annonce de la sélection (début avril 2021).

#### > Engagement du comité de lecture

- Tous les membres du comité de lecture sont adhérents et adhérentes des Écrivains Associés du Théâtre.
- Les lecteurs et lectrices étant tous bénévoles, le nombre de textes examinés sera limité à 100, par ordre d'arrivée lors de la période d'appel (voir dates et heures ci-dessous).
- Dans un souci d'objectivité, les lecteurs et lectrices n'ont pas connaissance des noms des auteurs et autrices ni des titres des textes.

- La sélection des textes s'opère en plusieurs tours de lecture. Au premier tour, chaque texte sera lu par deux lecteurs. Au fur et à mesure des tours, les textes sont lus par un nombre croissant de lecteurs et lectrices. La sélection finale comportera une dizaine de textes.
- À l'issue du résultat, les auteurs et autrices qui le souhaitent pourront obtenir une synthèse des fiches de lecture établies pour leur texte.

### > Le calendrier

**L'appel à texte sera ouvert pendant 24 heures.**

Ouverture : le 8 novembre 2021 à 12h

Clôture : le 9 novembre 2021 à 12h

***Seules les 100 premières pièces reçues seront examinées par le comité de lecture.***

Annnonce de la sélection : Première quinzaine de mai 2021

### > Modalités de participation

Envoyer **une seule pièce** par auteur/autrice.

La pièce doit être  **inédite et ne pas avoir été portée au plateau** (sauf pour les maquettes et/ou lectures)

La pièce ne doit être **ni une adaptation ni une traduction**.

La pièce doit être impérativement **achevée**.

La pièce doit être **anonyme** (Pas de titre, pas de coordonnées de l'auteur (pas de prénom, de nom, de pseudonyme, de numéro de SACD... ni aucun signe d'identification quelconque).

### > Modalités d'envoi

Format :

Les auteurs et autrices devront passer leur texte en arial 12, interlignes simples.

Le nom des personnages devra apparaître en majuscule au début de chaque réplique (**PERSONNAGE:**).

Une brève présentation de ces derniers introduira le texte.

Envoi :

Les auteurs/autrices enverront leur manuscrit en version numérique (PDF) à l'adresse mail :

[appelsatxt.eat@gmail.com](mailto:appelsatxt.eat@gmail.com)

**Vos coordonnées et le titre de la pièce doivent apparaître dans le corps du mail uniquement.**

**Tout document PDF doit être impérativement anonymisé avant son envoi.**

Un accusé de réception vous sera envoyé avec un numéro d'enregistrement **dans la semaine suivant la clôture.**

**Les manuscrits ne respectant pas ces conditions, et envoyés avant la date d'ouverture de l'appel à textes, ne pourront pas être enregistrés.**